Titre de l'évaluation / année : Approche belge en matière de fragilité (novembre 2024)

Entité responsable de remplir la matrice de réponse managériale et le suivi : Enabel

Commentaires généraux sur l'évaluation :

L'évaluation conduite souligne l'importance de travailler dans et sur la fragilité, devenue universelle et où les conflits et les crises prolongées sont en constante augmentation. Elle vient mettre en lumière l'expertise d'Enabel dans ces contextes en lien avec tous les défis mondiaux dans lesquels nous sommes engagés. Le cadre multidimensionnel de fragilité de l'OCDE et les analyses conjointes nous permettent de faire avancer la réflexion de l'action d'Enabel, au sein du Team Belgium dans le cadre du Nexus humanitaire-développement-paix.

Enabel accueille positivement les recommandations de l'évaluation conduite qui confirment la pertinence de ce qui se fait déjà.

Il est néanmoins essentiel de souligner que l'échantillon de projets examinés (2015 – 2023) dans le cadre de l'évaluation n'est pas représentatif des initiatives qu'Enabel met déjà en place pour adresser la fragilité et travailler dans les contextes en situation fragile. Au-delà des portefeuilles bilatéraux financés par la Belgique, des projets exécutés par Enabel en coopération avec d'autres partenaires techniques et financiers permettent également d'avoir une vision plus exhaustive de l'approche d'Enabel sur la fragilité. Le sujet de cette évaluation permet de confirmer le rôle d'Enabel comme moteur pour les réflexions et orientations stratégiques auprès des acteurs multilatéraux, en premier chef l'Union Européenne.

La portée de l'évaluation, au travers du prisme de la coopération au développement belge, n'a pas permis d'avoir une vision plus complète de l'approche belge en matière de fragilité en ne prenant pas en compte les piliers Diplomatie et Défense, telle que définies dans la note sur l'Approche globale de 2017.

La méthodologie adoptée par l'équipe d'évaluation n'a pas fourni des pistes de solutions innovantes. Il aurait été opportun également d'avoir de nouvelles orientations pour l'avenir afin d'améliorer les pratiques. De plus il aurait été judicieux de clarifier les indicateurs de fragilité sur lesquels se base l'évaluation par exemple sur base des 10 principes de l'OCDE sur l'engagement dans les contextes fragiles.

Des mesures concrètes, déjà mises en œuvre et soulignant l'importance de travailler dans des contextes fragiles, sont actuellement appliquées par l'organisation. Toutefois, ces initiatives peuvent être limitées par le cadre légal belge, qui offre une adaptabilité restreinte aux divers contextes, notamment en termes de négociation ou de communication.

Pour renforcer ce qui est déjà en cours et répondre mieux aux recommandations de l'évaluation spéciale, Enabel prévoit de poursuivre le travail sur des actions correspondants aux 6 grandes recommandations qui lui sont adressé :

1. Systématiser et renforcer les analyses de risques, y compris risques de désengagement en coordination avec les acteurs impliqués des affaires étrangères et de la défense, incluant les spécificités liées à la fragilité et à la sécurité ; Enabel s'engage à améliorer l'intégration de ces outils au service des programmes et de leur mise en œuvre.

2. Enabel travaille dans le respect du cadre légal en vigueur et opère majoritairement dans des contextes fragiles. Il est donc important de promouvoir une culture de la flexibilité pour adapter les modalités opérationnelles aux particularités locales. En plus des initiatives visant à faciliter l'opérationnalisation, adapter le cadre légal, notamment la loi sur les subsides et les marchés publics, en fonction des difficultés spécifiques des territoires couverts par Enabel pourrait améliorer l'efficacité des actions menées. En matière de coopération entre acteurs, Enabel préconise que l'approche Team Belgium renforce la cohérence des stratégies de coopération à tous les niveaux.

3. La co-construction des programmes, le dialogue avec les partenaires, le double-ancrage, ainsi que le développement d'approches territoriales intégrées pour le développement ou encore des approches multi-pays et régionales sont non seulement déjà appliqués, mais seront renforcés.

4. Grâce à une meilleure compréhension des contextes et selon une approche sensible aux conflits, les actions d'Enabel contribueront au renforcement de la cohésion sociale, la médiation et la prévention des conflits, thématiques déjà intégrées dans plusieurs programmes.

5. L'opérationnalisation du Nexus HDP reste un défi, mais la capitalisation et le développement de nouveaux programmes en intégrant ces principes seront renforcés, conformément au dialogue déjà initié avec le SPF AE.

6. Rester engagé dans les contextes fragiles est une priorité pour Enabel qui est présent dans ce type de contexte de longue date (cfr. plaidoyer conjoint et complémentaire BE/Enabel dans les contextes fragiles vis-à-vis de l'EU). L'appui aux fonctions régaliennes passe par le soutien à la résilience des services publics de base tels que la santé, l'éducation et l'eau, le climat, enjeu crucial pour le bien-être des communautés locales et réduire les inégalités de genre. Il passe également par des programmes de soutien aux secteurs de la sécurité, de la justice et des finances publiques, contribuant ainsi à renforcer les structures institutionnelles.

En conclusion, Enabel s'engage à mettre en pratique, les actions clés formulées dans sa réponse managériale détaillée, en veillant toujours à l'ajuster en fonction de la fragilité des contextes dans lesquels l'organisation opère. Ces actions contribuent à la mise en oeuvre de la Stratégie 2030 d'Enabel.
Pour ce faire, Enabel soutient, par sa participation, une meilleure application des principes de l'Approche globale et donc les collaborations fondamentales renforcées avec le SPF des Affaires Etrangères et de la Coopération, autres ministères compétents, les postes diplomatiques, la Défense mais aussi le secteur des ONG. Enabel s'inscrit pleinement dans l'approche globale 3DLO telle qu'adoptée en 2017.
Au-delà du contexte belge, nous contribuons également de façon étroite aux stratégies développées par l'Union européenne et renforcerons notre partenariat non seulement avec elle, mais aussi avec d'autres organes multilatéraux.

Recommandation 1 : Investir davantage dans une meilleure compréhension de la fragilité et dans sa mise à profit pour renforcer l'efficacité transformatrice de la coopération belge.	
Recommandation à : Enabel **Acteur(s) ou unité(s) responsable(s) :**	**Priorité d'implémentation :** *Moyen*
Réponse managériale : *Acceptée*	
Action(s) clé(s)	**Délai ou date limite**
***R1.1*. Passer d'une maîtrise de risques à un paradigme de compréhension de la fragilité.** Enabel entreprend systématiquement des analyses de risques FRAME dans le cadre de la préparation des portefeuilles pays. Ces analyses guident le contenu et les modalités du portefeuille. Par ailleurs, des analyses de risques sont systématiquement entreprises pour les projets dans les domaines de la sécurité et de l'Etat de droit.	*réalisé*
R1.2. Consolider et développer des synergies et partenariats en vue d'une compréhension solide et partagée de la fragilité. **Les analyses de risques sont développées avec les postes et partagées avec la DGD.** Enabel est disposée à partager les analyses FRAME, ainsi que les analyses d'économie politique et analyses de sensibilité aux conflits, et à contribuer aux initiatives TEAM Belgium et TEAM Europe par le biais d'analyses conjointes et aussi par le partage d'analyses de risques et de sécurité. Ces analyses pourraient être renforcées / améliorées si effectuées en TEAM Belgium et conjointement avec les postes. Enabel a développé des partenariats via des accords de coopération avec des acteurs belges spécialisés dans les questions de fragilité, notamment au sein du milieu universitaire.	*En cours*
R1.3. Renforcer les compétences et capacités en analyse contextuelle et en compréhension de la fragilité. **Le renforcement des compétences en analyse contextuelle et compréhension de la fragilité est un exercice permanent qui s'inscrit dans notre stratégie de renforcement des compétences et de sensibilisation.** Nous investissons dans ces instruments de fragilité et le développement des compétences. Par exemple, les analyses FRAME sont systématisées et mises en place lors de chaque formulation de nouveau programme bilatéral de coopération. Des sessions de renforcement des capacités sont incluses dans les programmes d'intégration d'Enabel, et des groupes de travail spécifiques sur l'adaptation des mesures opérationnelles en contextes fragiles sont actifs. Enabel prévoit d'accentuer	*En cours et projet 2025-2026*

cette intégration afin que les différentes analyses puissent être d'avantage être utiles à la mise en œuvre opérationnelle. L'apprentissage continu se passe également dans le cadre de la participation d'Enabel au réseau de praticiens (Workstream fragility du Practioners Network, INCAF-OCDE…).	
R1.4. Assurer la mise à profit de cette compréhension systémique de la fragilité pour une meilleure efficacité transformatrice de la coopération belge en contextes fragiles. **L'intégration aux processus opérationnels se fait progressivement au fur et à mesure des programmes de coopération en cours et à venir.** Enabel, en tant qu'outil de la politique étrangère belge dans le cadre de l'Approche globale, contribue à améliorer la compréhension et l'efficacité de la coopération belge. Il est également prévu que les outils d'analyse des risques et de la fragilité soient exploités pour prise de décision dans les programmes pays. Des échanges de bonnes pratiques et de capitalisation au travers des initiatives de gouvernance collaborative sont également en cours, au niveau thématique, opérationnel (développement des cercles/projets de changement).	*Prévu 2025-26*
R1.5. Investir dans une capacité accrue d'anticipation à la gestion des crises politiques ou sécuritaires. **Enabel a développé un cycle de formation sur la sécurité et les interventions en contextes fragiles afin d'améliorer la gestion des crises politiques et sécuritaires.** Par exemple, les formations HEAT sont systématiques et il est obligatoire de suivre une formation sur la sécurité SAFER avant les départs dans les pays fragiles. De plus, un investissement en personnel a été réalisé sur la sécurité, à Bruxelles et dans les bureaux-pays. Enabel a démontré son engagement et sa capacité à travailler dans des contextes politiques et sécuritaires fragiles, et est capable d'adapter son cadre stratégique et opérationnel. Par ailleurs, quelque que soit le contexte, Enabel recommande qu'en cas de crises politiques et sécuritaires, des analyses de risque et d'incidence en termes de désengagement de la coopération belge doivent aussi être systématisées. Ces investissements passeront aussi par une plus grande intégration et utilisation d'analyses de conflits et connaissance des dynamiques locales, nationales, régionales (Analyses d'Economies politiques, analyses sensibles aux conflits…). Grâce à des stratégies telles que l'approche territoriale intégrée, Enabel peut poursuivre sa mission dans des contextes politiquement compliqués.	*en cours 2025-26*

Recommandation 2 : Consolider et poursuivre la promotion d'une culture de la flexibilité et de recherche de synergies et de partenariats par les acteurs de la coopération belge	
Recommandation à : Enabel **Acteur(s) ou unité(s) responsable(s) :**	**Priorité d'implémentation :** *Moyen*
Réponse managériale : *Partiellement acceptée*	
Action(s) clé(s)	**Délai ou date limite**
R2.1. Continuer à promouvoir et à consolider une culture de flexibilité et d'adaptabilité. **Enabel a intégré la dimension fragilité dans les processus de formulation et de mise en œuvre des programmes de coopération en intégrant une culture de flexibilité et d'agilité.** Des analyses critiques annuelles sur l'avancement et l'atteinte des résultats permettent à Enabel d'être force de proposition pour adapter et réorienter les projets, que ce soit pour les programmes bilatéraux ou projets pour tiers. Des initiatives et lignes budgétaires flexibles sont peu à peu intégrées à certains programmes, comme l'intervention FRagilité Innovation Territoire (FRIT) en Guinée, mentionnée dans le rapport d'évaluation. La mobilisation des réserves est également un outil utilisé. Les outils de suivi contextuels en cours de développement et d'amélioration permettent d'augmenter l'adaptabilité dans divers contextes.	**en cours, PC bilatéraux 2025 jusque 2027**
R2.2. Évoluer vers moins de lourdeur et plus de flexibilité dans la passation de marchés. **En tant qu'agence belge de droit public, et travaillant avec des fonds publics, Enabel est soumise à la loi relative aux marchés publics et est obligée de suivre un cadre légal qui peut être perçu comme contraignant.** Cependant, nous essayons dans la mesure du possible et en restant dans le cadre légal d'adapter aux contexte fragiles les procédures relatives aux marchés publics. Ainsi, nous avons un programme de changement appelé SS4R (*support services for result*), et dans ce cadre, nous travaillons sur l'assouplissement de nos procédures et nous tentons de réduire les rigidités dans les marchés publics. Toutefois, Enabel ne pourra pas aller plus loin dans ses initiatives de simplification sans une modification de la loi qui pourrait répondre aux spécificités des contextes fragiles, comme pour améliorer les possibilités de négociations et exigences de communication avec les prestataires.	**En cours**
R2.3. Réduire la lourdeur et augmenter la flexibilité du mécanisme « Subsides » d'Enabel. En ce qui concerne les formalités administratives relatives aux subsides, **Enabel se conforme strictement aux principes et aux règles définies par la législation et la réglementation en vigueur (loi Enabel, arrêté royal sur l'octroi et le contrôle des subsides par Enabel). Ces cadres réglementaires restreignent la possibilité d'introduire**	**En cours**

davantage de flexibilité, celle-ci risquant d'aller au-delà du cadre légal actuel. Par ailleurs, ce cadre légal n'est ni spécifique ni adapté aux contextes fragiles. Enabel est pleinement consciente de ces limites, mises en évidence non seulement par cette évaluation, mais aussi par divers exercices d'évaluation de projets et programmes qu'elle mène, ainsi que par leur application dans le cadre de l'opérationnalisation des programmes et d'échanges réguliers avec ses partenaires. En 2024, des efforts ont déjà été entrepris pour alléger, dans la mesure du possible, le processus de contractualisation et de gestion des subsides. Parmi ces mesures figurent l'augmentation du mandat des directeurs pays ainsi que l'introduction du système «_Grant Management Tool_ ». De plus, d'autres initiatives sont en cours, notamment la simplification des canevas du processus de gestion des subsides et l'optimisation de leur mise en œuvre. Un cadre simplifié pour l'octroi direct de subsides pour des petits montants est actuellement en développement. Concernant les subsides en tant que modalité opérationnelle, Enabel a déjà mis en place des outils simplifiés, tels que l'appel à propositions en une phase ou encore l'appel à propositions simplifié. Des initiatives supplémentaires pourront être déployées afin d'encourager leur utilisation et d'en améliorer la visibilité. En outre, dans une optique d'amélioration continue des procédures et d'optimisation du cadre actuel, Enabel a lancé une analyse approfondie du « processus subsides » afin d'examiner les possibilités de simplification et de réduction des contraintes administratives, tout en respectant les exigences légales en vigueur. Toutefois, Enabel ne pourra pas aller au-delà de ces initiatives de simplification sans une adaptation de la loi pour répondre aux spécificités des contextes fragiles.	
R2.4. Consolider et consciemment poursuivre les progrès et les efforts des acteurs financés par la Belgique en matière de recherche de synergies, de complémentarités et de partenariats. Il est important de reconnaître la responsabilité partagée par différents acteurs, en particulier celle des postes diplomatiques, le SPF Affaires Etrangères et Coopération au développement. La stratégie doit être élaborée par les différents acteurs concernés pour chaque pays. En ce qui concerne le cloisonnement entre l'humanitaire et le développement, il est nécessaire de rechercher des synergies optimales, y compris avec la Défense. L'approche TEAM Belgium pourrait notamment renforcer la cohérence des stratégies de coopération à tous les niveaux. Par exemple, une amélioration de la cohérence des périodes et cycles de projets afin de pouvoir stimuler, intégrer et échanger systématiquement entre acteurs belges, en incluant systématiquement les acteurs du secteur privé.	**En cours**

Recommandation 3 : Prioriser les approches intégrées et les partenariats de longue durée visant à renforcer les mécanismes et les capacités de résilience dans des localités et territoires spécifiques, tout en adoptant une « approche multi-ancrage ».	
Recommandation à : Enabel **Acteur(s) ou unité(s) responsable(s) :**	**Priorité d'implémentation :** *Elevé*
Réponse managériale : *Acceptée*	
Action(s) clé(s)	**Délai ou date limite**
R3.1. Se focaliser sur des territoires pour un investissement stratégique de la coopération belge dans un développement multisectoriel et multiprogramme de longue durée, au-delà de la logique projet. **La Belgique est impliquée dans l'approche territoriale intégrée comme une méthode de réponse au développement dans les contextes fragiles, conformément à la note de positionnement qui a été finalisée en décembre 2024.** Plusieurs coopérations en tiennent compte et sont formulées selon cette approche et pourront donc être évalués. Par exemple, cela est le cas au Burkina Faso avec le PC 24-27. Cette approche permet de continuer le travail et l'engagement dans les pays en situation de fragilité. Le dialogue avec les autorités locales et les acteurs territoriaux est constant et permet de poursuivre le dialogue et de renforcer les projets territoriaux au niveau local. L'approche double-ancrage y est donc également renforcée. Les efforts d'appui envers le suivi et le monitoring des autorités locales visent à leur permettre de s'adapter au contexte et à renforcer la résilience des territoires.	À mettre en œuvre en 2025-2026
R3.2. Valoriser une approche « multi-ancrage » à différents niveaux, du local au national, et dans des dimensions tant techniques que politiques. **Les processus des formulations des programmes de coopération sont participatifs (co-construction) et permettent d'inclure et de développer des stratégies avec les partenaires, tant au niveau local que central.** Les stratégies et théories du changement sont systématiquement développées par et avec les partenaires. Pour mener cette approche, le dialogue est également constant avec les postes, même si nous sommes très souvent confrontés à des orientations politiques qui empêchent un dialogue plus inclusif et transparent avec les partenaires au niveau national. C'est le cas notamment dans les Etats du Sahel où des incohérences sont notables entre la volonté de rester engagé et l'impossibilité de mener un dialogue politique.	**En cours**
R3.3 Développer, documenter et partager les bonnes pratiques et leçons apprises associées aux approches territoriales. **L'approche territoriale n'est pas nouvelle pour Enabel et elle a donc été confirmée comme réponse appropriée aux défis de la fragilité dans les contextes du Nexus**	**En cours, mise en œuvre dans les PC et capitalisation et diffusion 2025-2026**

HDP. Des programmes bilatéraux selon cette approche sont déjà en cours, notamment au Burkina Faso, en Guinée et leur suivi est prévu dans le cadre de leur mise en place. Le cadre de l'approche territoriale intégrée est disponible via une note conceptuelle et Enabel prévoit d'exploiter son expérience au travers de différents outils de capitalisation via le défi global urbanisation. De plus, dans les initiatives *Global Gateways* développées par l'Union Européenne auxquelles Enabel est partie prenante, l'approche territoriale intégrée devra faire partie des stratégies d'intervention.	

Recommandation 4 : Valoriser les bonnes pratiques et savoir-faire locaux et appuyer le rôle des acteurs nationaux et locaux (autorités publiques et coutumières, associations, OSC, acteurs économiques, etc.) Ainsi que des jeunes à travers une valorisation des capacités endogènes de résilience, de transformation, de cohésion sociale et de médiation / prévention des conflits.	
Recommandation à : Enabel **Acteur(s) ou unité(s) responsable(s) :**	**Priorité d'implémentation :** *Elevé*
Réponse managériale : *Acceptée*	
Action(s) clé(s)	**Délai ou date limite**
R4.1. Valoriser systématiquement le rôle des autorités territoriales (du niveau local au niveau provincial/régional) dans l'analyse des besoins et des facteurs de vulnérabilité, dans la planification et la gestion des mécanismes de résilience. **Enabel collabore avec les autorités locales et a adopté une approche claire en s'appuyant sur l'expertise locale.** C'est notamment le cas au Burkina Faso où elle soutient les systèmes locaux de suivi des fragilités et vulnérabilités, en appui aux acteurs locaux. Les projets territoriaux sont menés en collaboration avec ces acteurs, y compris les directions techniques sectorielles et les acteurs de la société civile. En Guinée, le programme bilatéral en cours pour 2024-2027, à travers le projet « Facilité FRagilité – Innovation – Territoire », permet d'identifier et de soutenir des opportunités de développement dans les territoires ciblés, en se basant sur les expériences et pratiques existantes, telles que la gestion des conflits, la connaissance du territoire et les bonnes pratiques liées au genre.	**En cours**
R4.2. Valoriser les partenaires nationaux et locaux dans la prise de décision programmatique et stratégique, ainsi que via une responsabilisation financière des organisations de la société civile. **Cette recommandation est fortement liée à la recommandation R3**, qui met l'accent sur le dialogue avec les autorités locales et les analyses de fragilité réalisées au niveau local. Les processus de co-construction sont en cours.	**En cours**

R4.3. Eu égard des tendances démographiques actuelles et des liens entre jeunesse et fragilité, concevoir la participation active des jeunes comme une thématique transversale et multisectorielle. **Les programmes bilatéraux intègrent les jeunes, notamment à travers la formation professionnelle et l'accès à l'emploi.** La participation des jeunes comme groupe actif est prise en compte de manière multidimensionnelle et transversale. Le programme de coopération au Burundi prévoit notamment un projet pilote de conseil des jeunes pour améliorer leur participation dans l'élaboration des politiques publiques.	**En cours**
R4.4. Appuyer et renforcer les mécanismes et les acteurs de la résilience locale, avec un focus spécifique sur le renforcement de la cohésion sociale et sur la médiation et la prévention des conflits **Nous avons déjà commencé à développer cette initiative avec une attention particulière sur les processus de médiation et de prévention des conflits.** Le renforcement de la cohésion sociale, la médiation et la prévention des conflits sont des thématiques intégrées dans plusieurs programmes bilatéraux. Par exemple, le programme actuellement mis en œuvre au Burkina Faso comprend un axe d'intervention spécifique sur ces thématiques. De plus, d'autres programmes financés par des bailleurs tiers sont en cours d'exécution, comme le programme d'appui à la justice au Burundi ou le programme d'appui aux forces de sécurité en RDC.	**En cours**

Recommandation 5 : Investir davantage dans la réalisation effective et l'amélioration continue de l'approche nexus HDP au sein de la coopération au développement et de l'aide humanitaire belge.	
Recommandation à : Enabel **Acteur(s) ou unité(s) responsable(s) :**	**Priorité d'implémentation :** *Faible*
Réponse managériale : *Acceptée*	
Action(s) clé(s)	**Délai ou date limite**
R5.1. Développer les connaissances et apprentissages liés au Nexus HDP au sein et à travers la coopération belge. Enabel a déjà commencé à investir dans des processus d'apprentissage sur l'opérationnalisation du Nexus. Des membres de son personnel ont été formés à l'approche Nexus HDP et des échanges ont régulièrement lieu sur le sujet avec la DGD ainsi que les autres acteurs belges. Un programme thématique, en attente d'approbation, portant sur l'inclusion et la résilience des personnes vulnérables affectées par la crise et permettant d'opérationnaliser des principes du Nexus HDP au Sahel a par ailleurs été formulé en 2024, suite à l'instruction du ministre de la Coopération au développement et est. Ce programme traduit par ailleurs qu'une approche multi-pays permet de répondre à des défis communs en matière de fragilité. Nous reconnaissons que les efforts d'Enabel pour investir davantage dans l'approche Nexus HDP et sa mise en œuvre effective doivent être accentués et développés au travers d'approches intégrées. Enabel va développer une note de positionnement triple nexus HDP qui sera partagée et discutée avec DGD et ACNG. En 2024, un programme thématique, actuellement en attente d'approbation, a été formulé suite à l'instruction du ministre de la Coopération au développement. Ce programme vise à promouvoir l'inclusion et la résilience des personnes vulnérables affectées par la crise, et permettrait l'opérationnalisation des principes du Nexus HDP au Sahel. Il utilise l'approche multi-pays pour aborder des défis communs en matière de fragilité.	**À mettre en œuvre en 2025-2026**

Recommandation 6 : Innover et redynamiser l'appui au développement des structures de l'état et aux politiques sectorielles ou thématiques et appliquer un nouveau concept de collaboration avec les autorités (centrales) en situation de fragilité et de tensions politiques	
Recommandation à : Enabel **Acteur(s) ou unité(s) responsable(s) :**	**Priorité d'implémentation :** *Moyen*
Réponse managériale : *Partiellement acceptée*	
Action(s) clé(s)	**Délai ou date limite**
R6.1. Évoluer vers des appuis institutionnels montés comme un réel partenariat respectueux, basé sur le dialogue, la confiance et aussi les désaccords. **Enabel se concentre sur le renforcement des capacités de l'État, tant au niveau central que local, et ce, même dans les contextes fragiles**. L'approche participative et respectueuse d'Enabel permet une co-construction des programmes avec les partenaires locaux. Enabel améliore continuellement ses méthodes participatives et son dialogue avec les pays partenaires et s'engage activement avec d'autres agences européennes pour pouvoir rester engagée de la meilleure manière qu'il soit (*staying engaged*).	***En cours***
R6.2. Appuyer le renforcement des rôles régaliens de l'État, tout en stimulant davantage de synergies entre le secteur public et d'autres acteurs socio-économiques. **L'appui d'Enabel aux fonctions régaliennes passe par le soutien à la résilience des services publics de base tels que la santé, l'éducation et l'eau, enjeu crucial pour le bien-être des communautés locales.** Il passe également par des programmes de soutien aux secteurs de la sécurité, de la justice et des finances publiques, contribuant ainsi à renforcer les structures institutionnelles. Elle vise à rapprocher ces programmes des citoyens.	***En cours***
R6.3. Appuyer des cadres de dialogue en rapport avec (la conception et le pilotage de la mise en œuvre) de stratégies et politiques sectorielles ou thématiques. **Enabel participe aux cadres de dialogues sectoriels dans les pays où ceux-ci existent et grâce à son expertise, ses expériences de terrain, ses capacités d'innovation, permet d'être force de proposition pour proposer des réformes et amélioration de leurs fonctionnement.** Par ailleurs, ces discussions se font également au niveau d'organes multilatéraux, qu'ils soient régionaux ou sectoriels. Cette expérience, généralement reconnue par les partenaires, permet également de maintenir la confiance dans les pays partenaires grâce à ce dialogue stratégique et technique et permettent de développer des stratégies et	***En cours***

programmes régionaux, comme réponse aux critères de fragilité communs à plusieurs pays.	
R6.4. Il importe que la coopération belge investisse davantage dans le recrutement, le développement et la rétention de ressources humaines compétentes pour mettre en œuvre la recommandation R6 **La diversification des partenariats stratégiques par exemple, notamment à travers la mobilisation de l'expertise belge,** que ce soit par exemple via la facilitation d'Accords-Cadres de coopération ou de jumelages permet de répondre de façon précise et efficace aux besoins des problématiques de développement, et ce dans le cadre des programmes bilatéraux ou des projets pour Tiers.	***En cours***
R6.5. Affiner et appliquer un nouveau concept de collaboration avec les autorités (centrales) en situation de fragilité et de tensions politiques. **Enabel recommande de maintenir les liens techniques avec le niveau central pour surmonter les difficultés politiques et propose des approches pragmatiques.** Des stratégies de dialogue fructueuses avec les autorités à différents niveaux pour les projets et les politiques sectorielles sont déjà développées. Cependant, des directives politiques claires des autorités belges sont nécessaires pour éviter tout inconfort, surtout dans des régions comme le Sahel. Une approche des « lignes rouges » serait contreproductive pour le maintien du dialogue avec les partenaires. Il n'est notamment pas possible, dans des pays affectés par des crises politiques et considérés comme *« politiquement complexes* », de promouvoir une approche territoriale et locale sans le maintien du dialogue au niveau central. La stratégie d'orienter les politiques et les actions principalement vers les acteurs de la société civile au détriment du renforcement de la résilience des services publics accentuerait également les crises en créant notamment des phénomènes de concurrence entre les acteurs locaux.	***En cours***
R6.6. Développer une approche proactive de communication auprès du monde politique et des citoyens en Belgique. **Par le biais des programmes junior, BeGlobal sur l'éducation à la citoyenneté mondiale, et une présence active dans les médias et réseaux sociaux, Enabel engage et communique avec les citoyens belges et les politiques. Cette approche figure par ailleurs au plan d'entreprise 2025.** Pendant la présidence belge de l'UE en 2024, Enabel a participé activement aux événements organisés et continue d'être force de proposition auprès des instances politiques au niveau fédéral, régional, et européen. En 2025, Enabel prendra la co-présidence tournante du Practitioners' Network.	***2025, en cours***